

Entre Saint-Wandrille-Rançon et Caudebec-en-Caux



Une randonnée proposée par Francoisduparc

Randonnée promenade très variée aussi bien que par ses paysages : forêt, marais, plaine.
Ses terrains : sentiers, chemin de hallage, chemins, petites routes et ses curiosités : abbaye, collégiale, église, hameaux, village et bourg.



Randonnée n°274318

Durée :	3h50	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.63km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	184m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	182m		
Point haut :	124m	Commune :	Saint-Wandrille-Rançon (76490)
Point bas :	3m		

Description

Parking sur la D22 à l'entrée du village entre la boulangerie et la poste.

(D/A) Passer devant la Poste et se diriger vers l'église. Tourner à gauche, longer le mur de l'abbaye et suivre la Rue Saint-Jacques.

(1) Au croisement en haut de la côte, tourner au Clos Saint-Jacques à droite puis, 50m après, suivre en face le chemin à flanc de coteau. Le chemin va s'approcher de la route puis s'en écarter pour arriver à un croisement.

(2) Suivre le chemin à gauche jusqu'à la route (D33).

(3) Suivre la route à droite et se diriger vers le hameau. Passer les 2 ponts sur le Rançon, arriver au carrefour et prendre à droite la RD37. Dans Rançon, à l'église, monter la rue à gauche sur 50 m. Elle se prolonge avant le virage par un sentier herbeux qui monte en face et se termine par un talus très raide de quelques mètres.

(4) Partir à droite sur quelques mètres pour rejoindre le carrefour. Traverser la route (D490) par la gauche puis suivre à droite le chemin. Après le virage, il va se transformer en sentier un peu difficile (grandes herbes et orties sur 400m puis terrain raviné). Récupérer un chemin venant de gauche et poursuivre jusqu'au hameau.

(5) Prendre en face la Rue de la Haie des Prés jusqu'à la sortie du hameau. Au panneau chambre d'hôtes, suivre à gauche le chemin herbeux jusqu'à l'entrée de la forêt.

(6) Partir à gauche sur la route et tout de suite à droite (laisser la route la plus à gauche). Après la maison forestière, s'engager à gauche sur le large chemin forestier. Poursuivre jusqu'après les 2 virages en épiingle.

(7) Peu avant la sortie de forêt, prendre le chemin de droite et continuer jusqu'à la Rue Edouard Herriot.

(8) Virer à gauche et descendre cette rue sur 50m puis suivre à droite la Sente de la Vignette. Au bout, tourner à droite et rejoindre la Rue de la République. La traverser et suivre la rue en face entre la Collégiale et les maisons anciennes. Devant la Collégiale, prendre en face légèrement sur la gauche la Rue du 8 Mai jusqu'au Quai Guilbaud.

(9) Traverser la route, passer devant la mairie, tourner à gauche et longer la Seine sur 1300m jusqu'à un parking.

(10) Sur le parking, tourner à gauche, traverser la D982, monter en face la Sente des Pêcheurs. En haut, tourner à droite sur la Rue

Points de passages

D/A Parking sur la D22 à l'entrée du village
N 49.527905° / E 0.765728° - alt. 17m - km 0

1 Clos Saint-Jacques à droite
N 49.529322° / E 0.762282° - alt. 28m - km 0.65

2 Suivre le chemin à gauche
N 49.535341° / E 0.761516° - alt. 48m - km 1.39

3 Se diriger vers le hameau
N 49.537008° / E 0.758916° - alt. 27m - km 1.68

4 Traverser la grande route
N 49.544592° / E 0.753446° - alt. 41m - km 3.02

5 Prendre en face la Rue de la Haie des Prés
N 49.543185° / E 0.74256° - alt. 112m - km 4.05

6 À gauche vers la Maison Forestière
N 49.536347° / E 0.73459° - alt. 111m - km 5.13

7 Prendre le chemin de droite
N 49.528278° / E 0.730114° - alt. 72m - km 6.74

8 Virer à gauche
N 49.527378° / E 0.727887° - alt. 55m - km 7.07

9 Traverser la route puis, passer devant la mairie
N 49.524796° / E 0.723496° - alt. 9m - km 7.63

10 Parking - Route D982 - Seine (fleuve)
N 49.523594° / E 0.740979° - alt. 11m - km 8.98

11 Traverser la peupleraie
N 49.52382° / E 0.750442° - alt. 14m - km 9.8

12 - Abbaye de Saint-Wandrille (Rives-en-Seine)
N 49.528734° / E 0.767262° - alt. 14m - km 11.42

D/A Parking sur la D22 à l'entrée du village
N 49.527898° / E 0.765728° - alt. 18m - km 11.63

Corniche de Retival et se diriger vers le Pont de Brotonne jusqu'à sa route d'accès.

(11) Traverser la route (D37) et se diriger en face pour traverser la peupleraie. Au bout, tourner à gauche et aussitôt à droite jusqu'à la barrière de la zone aménagée. Après la barrière, tourner à gauche et suivre le balisage Abbaye en longeant la Fontenelle. Au bout du chemin, devant l'abbaye (12), tourner 2 fois à droite pour retrouver le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Attention : Au wpt (11) Modification temporaire de Juillet 2020 à Fin 2021 du circuit pour cause de travaux dans la peupleraie. Seul contournement possible :

Prendre : à droite le sentier sur 80 m, à gauche suivre la RD982 sur 350m, à gauche en direction de St Wandrille sur 100m, à gauche traverser le parking de la salle des fêtes et le point information et encore à gauche pour rejoindre la sortie de la peupleraie. Ici on retrouve le parcours d'origine qui longe la rivière La Fontenelle.

Le circuit n'est rallongé que de 530 m, mais **prudence sur les 350 m le long de la RD982** sont désagréables avec une forte circulation et un accotement étroit.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-entre-saint-wandrille-rancon-et-caudebec/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.